

**Engagement des travaux de recherche que la Société ETPT CARRIERES  
s'engage à effectuer à l'intérieur des limites du périmètre du permis de  
recherche pendant sa période de validité**

"El Menchia - Chott Jerid"

## **I. Nature des travaux de recherche envisagés et leur planning**

### **a. Nature des travaux de recherche envisagés.**

Les travaux envisagés sur la zone du permis pour la reconnaissance et l'étude du minéral, se récapitulent comme suit :

1. Levé topographique à 1/2000 .....	7.500DT
2. Cartographie géologique et étude hydrologique .....	2000 DT
3. Réalisation de 10 piézomètres: .....	4000 DT
4. Contrôle bathymétrique bi mensuel .....	1000 DT
5. Prélèvement et analyse chimique hivernal et estival .....	2500 DT
6. Analyses minéralogiques (10 échantillons) .....	1000DT
7. Réalisation de tranchées de pompage .....	2000 DT
8. Réalisation de bassins pilotes .....	5000 DT
9. Construction abri provisoire .....	1000DT
10. Acquisition matériel de pompage .....	3000DT
11. Etude d'impact.....	4000DT
12. Etude technico-économique.....	6000DT
13. Rapport final de synthèse .....	3000DT



**b. Planning de réalisation des travaux de recherche envisagés :**

**2014 :**

Levé topographique à 1/2000

Cartographie géologique et étude hydrologique

Réalisation de 10 piézomètres:

Contrôle bathymétrique bi mensuel

**2015 :**

Prélèvement et analyse chimique hivernal et estival

Analyses minéralogiques (10 échantillons)

Acquisition matériel de pompage

Réalisation de bassins pilotes

Construction abri provisoire

Réalisation de tranchées de pompage

**2015 :**

Etude d'impact

Etude Technico-économique

Rapport final de synthèse



## **II. Minimum des dépenses à réaliser en travaux effectifs :**

Le minimum de dépense à réaliser en travaux effectifs s'élève à Soixante milles dinars tunisiens **(42.000DT)**.

## **III. Désignation de l'encadrement et des responsables de la conduite des travaux :**

Un chef projet : *ECA Consulting* et les cadres techniques *ETPT CARRIERES*

La justification de la réalisation de ces engagements fera l'objet d'un rapport annuel fourni par le titulaire du permis au Ministère chargé des Mines.

Ariana .le 17.06.2014

